

TARIFS D'HEBERGEMENT/RESTAURATION 2025-2026

Le Pass' Région est obligatoire dans l'établissement, ce qui est essentiel à garder à l'esprit.

Informations détaillées sur les tarifs d'hébergement et de restauration pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est important de bien comprendre ces éléments, surtout en ce qui concerne le Pass' Région et les modalités de paiement.

Forfaits demi-pension 4 jours, 5 jours et internat : Engagement annuel

- ✓ Les factures des forfaits sont envoyées trimestriellement par e-mail. L'avis présente le régime appliqué ainsi que, le cas échéant, les déductions telles que les bourses nationales, les primes, les remises d'ordres, etc. Plusieurs avis peuvent être envoyés au cours du même trimestre en raison de modifications des remises. Si vous avez trop payé, l'avance sera reportée sur le trimestre suivant ou remboursée à la fin de l'année scolaire.

Pour le règlement, vous avez plusieurs options pratiques : **Le paiement en ligne via Educonnect** est une excellente solution, et vous pouvez également **échelonner vos paiements** par carte bleue en ajustant le montant selon vos besoins.

Si vous choisissez de payer par **chèque**, n'oubliez pas de le libeller à l'ordre du Lycée Marcel Gimond et de le déposer dans la boîte aux lettres devant le bureau de l'intendance. Pensez à indiquer votre nom et prénom au dos du chèque pour faciliter le traitement ou joindre le coupon.

Le changement de régime est exceptionnel et doit être bien justifié, avec le formulaire à retirer auprès de l'intendance avant la fin d'un trimestre.

TARIFS VOTÉS EN CA*2025 (modification des tarifs au mois de janvier)	Internat (tout compris hébergement + repas)	Demi-pensionnaire midi 5 jours	Demi-pensionnaire midi 4 jours (sauf mercredi) Tarif repas du mercredi 8 €
1 ^{er} trimestre (septembre-décembre)	723,00 €	249,15 €	212,60 €
2 ^{ème} trimestre * (janvier-mars)	633,00 €*	219,15 €*	187,00 €*
3 ^{ème} trimestre * (avril-fin d'année)	270,00 €*	93,10 €*	79,40 € *
Total annuel *	1626,00 €*	561,40 €*	479,00 €

Demi-pensionnaire au ticket : DPT : Tarif : 4,55 € le repas

- ✓ Pour accéder au self, il est essentiel que l'élève ait son Pass' Région crédité d'au moins un repas. Pour le paiement en ligne, cela se fait via l'application MyTurboSelf. Il est donc indispensable d'avoir une adresse mail pour pouvoir utiliser cette application. Si vous choisissez de payer par chèque, n'oubliez pas de le libeller à l'ordre du Lycée Marcel Gimond.



(Uniquement pour les DPT)

Créer son compte depuis le site internet

<https://espacenumérique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5227>

- 1/ Accéder aux services MyTurboSelf depuis le site internet
- 2/ Renseigner les champs dans la demande de création de compte
- 3/ Réception du mail lors de la création de votre compte.
- 4/ Définir son mot de passe
- 5/ Se connecter à son compte

Créer son compte depuis l'application :

- 1/ Télécharger l'application myturboSelf
- 2/ Renseigner les champs dans la demande de création de compte
- 3/ Se connecter à son compte.

En cas de perte, de vol ou de détérioration de votre Pass' Région, vous devrez effectuer une demande de duplicata, connectez-vous sur l'application de la région pour faire la demande officielle. En attendant que votre nouveau Pass vous soit délivré, vous devrez vous rendre au bureau de l'intendance restauration pour le prêt d'un badge provisoire, uniquement le matin, et avant la fin de la récréation de la matinée. Cela vous permettra de continuer à bénéficier des services de restauration et d'accès à l'établissement.

Si vous avez d'autres questions ou si vous avez besoin d'aide concernant ces démarches, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Je suis là pour vous accompagner ! secretariatintendance.gimond@ac-grenoble.fr